

La perspective belge des jeux de hasard au sein d'un marché en cours de globalisation

Au cours de ces dernières années, l'impact de la globalisation et d'internet sur la société s'est accru de manière exponentielle en général et particulièrement dans le domaine des jeux de hasard.

Pour un État membre, il s'agit d'un défi spécifique que d'être en phase avec les grands phénomènes sociaux qui se déroulent, principalement en raison du fait que nombreux sont ceux qui ne perçoivent plus le cadre plus large. En ce sens, la Commission des jeux de hasard continue à plaider pour un appui scientifique fondamental et structurel.

Étant donné que la Commission des jeux de hasard a expérimenté le fait qu'il est de plus en plus difficile de garder le contrôle sur les grandes entreprises (en ligne), que la distinction entre les jeux de hasard menace de s'estomper et qu'une assimilation croissante du jeu s'annonce, des avis ont été demandés concernant les phénomènes (de jeu de hasard) plus importants.

Les différentes analyses confirment l'hypothèse qu'il est très urgent de développer la politique en matière de jeux de hasard et de renforcer le régulateur. Pour l'instant, la Belgique a encore un impact, mais faute de choix clairs dans le domaine des jeux de hasard, les frontières de l'État membre ne seront plus importantes aux yeux des grands nababs du secteur. Du point de vue technique, c'est encore la subsidiarité qui règne (l'État membre national est compétent pour les jeux de hasard), mais dans les faits, nous glissons vers une perte du contrôle du marché des paris.

Les conséquences du fait de devoir se passer de Facebook, Spotify, Google, Apple,.... européens commencent à se faire sentir. Pour éviter qu'il ne reste plus en Belgique que des combats d'arrière-garde entre perdants, il faut arrêter de piétiner ce que nous avons semé au cours des dernières années. En effectuant cette analyse, la Commission des jeux de hasard espère faire comprendre clairement à toute partie intéressée qu'une politique des jeux de hasard est justifiée, plus que jamais.

Septembre 2015